

GRADE DE REFERENCE	NOMBRE DE POSTES PERMANENTS	NOMBRE DE POSTES NON PERMANENTS
<u>I.- AJUSTEMENT DE LA QUALIFICATION DES EMPLOIS RESULTANT DES BESOINS DES SERVICES</u> . Ajustement de la qualification d'emplois à temps complet résultant de vacances de postes, de changements de filière, de l'évolution des missions <u>DIRECTION DES TEMPS DE L'ENFANT</u> ADJOINT D'ANIMATION -1 ANIMATEUR 1 <u>DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES</u> REDACTEUR TERRITORIAL -1 ATTACHE TERRITORIAL 1 <u>II - TRANSFERT DE COMPETENCES ET CREATION DE SERVICES COMMUNS</u> Création au 1er janvier 2015 de la Métropole Rouen Normandie : transfert de compétences à l'établissement Public de Coopération Intercommunale ainsi que création de plusieurs services communs Modification de la convention relative au service commun Direction du Pôle de Proximité de Rouen en date du 9 mars 2015 : transfert de 3 postes à la Métropole <u>DIRECTION DES ESPACES PUBLICS ET NATURELS</u> ATTACHE TERRITORIAL -1 REDACTEUR PRINCIPAL 1ERE CLASSE -1 ADJOINT ADMINISTRATIF 2EME CLASSE -1		
TOTAL	-3	